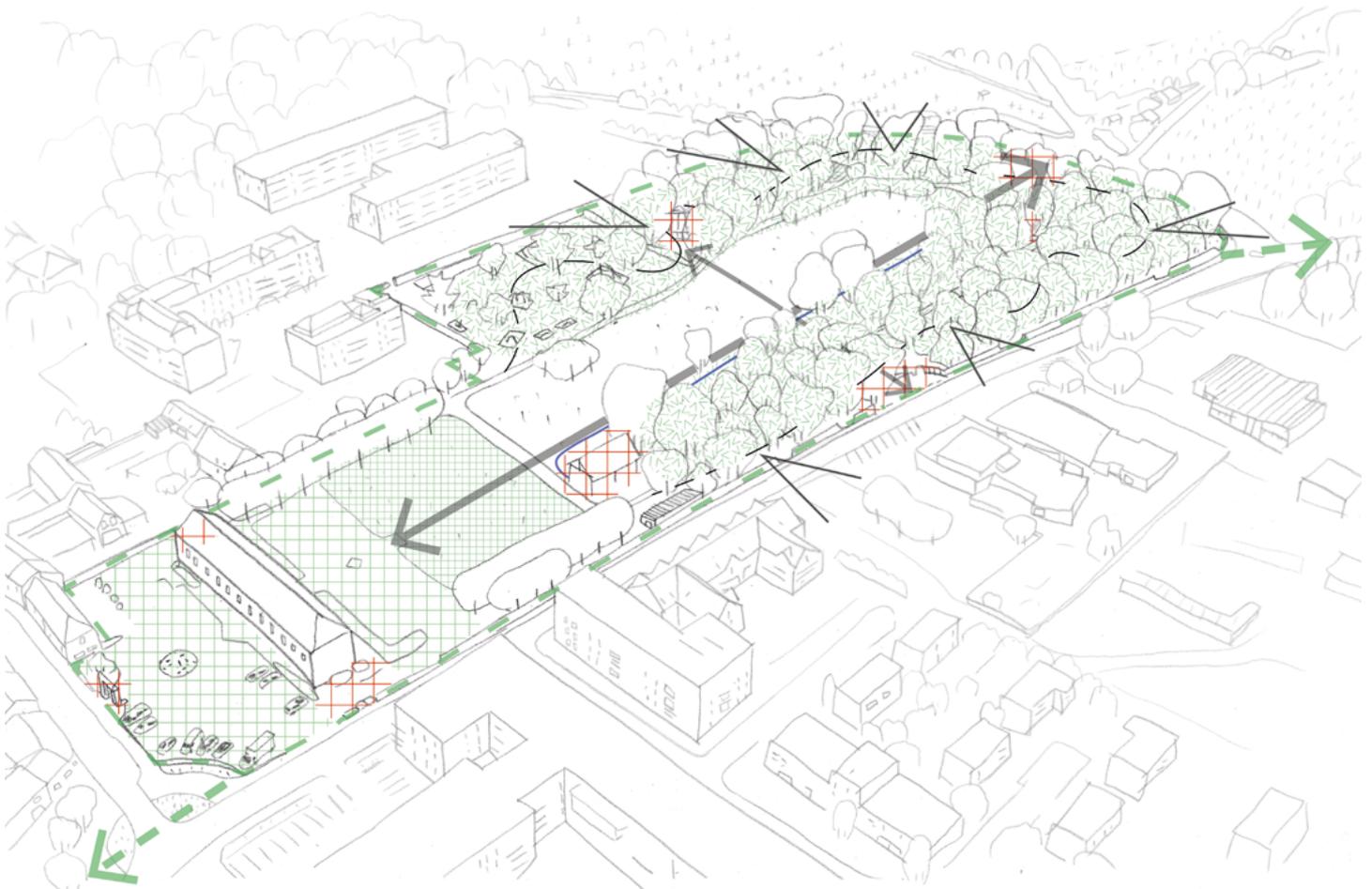


ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Morangis

Repenser l'aménagement du parc Saint-Michel autour de la biodiversité.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune dans sa réflexion sur le parc Saint-Michel. Objectif: mieux intégrer cet espace à caractère naturel au tissu communal.



Les intentions partagées par les élu.e.s de Morangis et le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (CENS).
Action menée en 2021-2022.

Le point de départ

La commune souhaite établir une convention [Nature en ville](#) avec le Conseil départemental de l'Essonne. Ce dispositif permettra de mettre en place des actions ciblées, en partenariat avec le service des Espaces Naturels Sensibles (ENS). En amont de cette convention, la Ville souhaite être accompagnée par le CAUE de l'Essonne pour mener une réflexion sur différents

espaces naturels, publics et agricoles, afin d'imaginer leur devenir au regard du projet communal. Plusieurs sites stratégiques ont été identifiés. La transformation du parc Saint-Michel constitue la première étape de la convention Nature en ville, visant à repenser la ville de Morangis autour des questions de biodiversité, de trame verte et bleue, de l'arbre en ville et de l'eau.

L'objectif de l'action CAUE à Morangis

À l'interface entre le centre-ville et les espaces agricoles des franges d'Orly, le parc Saint-Michel est l'ancien jardin d'un domaine de cœur de ville. Aujourd'hui, la juxtaposition des espaces ludiques, végétalisés et la gestion en parc urbain ne permettent pas de révéler son potentiel naturel et d'affirmer ce rôle d'interface.

L'accompagnement, conjoint avec [le service ENS du Conseil départemental](#), vise à révéler le plein potentiel de ce parc, en adéquation avec les attentes des élus et des habitants. Il s'agit d'abord de définir des premières actions pour interroger les usages et définir à terme les transformations à engager.

L'objectif est donc d'accompagner la transition de ce parc, d'un parc "vitrine" à un parc dans son territoire. Il s'agit notamment de réouvrir ce lieu sur les nombreux équipements, espaces naturels et de loisirs aux abords, en travaillant sur les seuils et les franges du parc.



Le parc Saint-Michel et ses articulations avec la ville.

Le déroulé

Une première visite de site avec les élus, à l'automne 2021, permet de clarifier les objectifs de la réhabilitation du parc Saint-Michel: réflexion sur les mobilités, sur les essences locales, sur la place de l'arbre et de l'eau en ville, sur la transformation de certains espaces du parc...

Pour préciser ces objectifs, la commune de Morangis souhaite être guidée afin de définir les ambiances et les grandes orientations de projet, via un plan-programme qui répond aux enjeux suivants:

- la requalification des espaces attenants à l'espace Saint-Michel (parking et parvis côté parc),
- le devenir de l'espace Saint-Michel (rez-de-chaussée), interface ville-parc,
- une gestion du parc valorisant le potentiel de biodiversité et les ressources du parc,
- un parc accueillant permettant les rencontres inter-quartiers,
- faire du parc Saint-Michel la vitrine de la biodiversité à Morangis.

Ce plan-programme met en avant des principes d'aménagement illustrés par des références pour:

- révéler les repères du parc (le petit patrimoine bâti historique, les entrées, les vues et perspectives...),
- valoriser l'espace Saint-Michel à la fois sur la programmation de son rez-de-chaussée, son parking ainsi que son ancien jardin à la française et révéler son caractère accueillant,
- diversifier les strates végétales à l'intérieur du parc en développant de nouveaux milieux naturels dans le parc au travers du végétal,
- ouvrir le parc sur la ville, en multipliant les porosités par des vues et des accès, en réfléchissant à des chemins piétons diversifiant l'expérience dans le parc pour tous les publics,
- et enfin, permettre la présence de l'eau par la création de noues ou

mares dans le but de récupérer les eaux pluviales.

Ces orientations, accompagnées de références d'aménagements existants, ont été discutées lors d'une réunion avec les services et les élus pour bien les adapter à leurs attentes. Le plan-programme a permis de dégager deux logiques d'intervention: une logique d'aménagement sur les abords de l'espace Saint-Michel, et une logique de ménagement par la gestion de la partie parc en favorisant une gestion douce et la valorisation de la végétation spontanée.

Une fois validé par la commune, le plan-programme a été transmis à un maître d'œuvre qui a conçu, à partir de là, deux scénarios du parc et de ses abords.

Les scénarios ont été présentés aux habitants en juin 2022, afin qu'ils expriment leurs avis. Le CAUE a organisé son fameux atelier [La Pointeuse botanique](#) pour sensibiliser les habitants à la flore locale du parc.

CAUE+

- Apport d'une vision territoriale.
- Ateliers avec les habitants.
- Repenser la ville en prenant en compte la biodiversité.
- Scénarios prospectifs.



Atelier de La Pointeuse botanique du CAUE 91 avec les jeunes Morangisais.

Mots-clés :

#PlanProgramme #ParcOuvert #Territoire #ENS #NatureEnVille